Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 035-213503048-20260415-D202604034-DE

PROCES VERBAL
ST-OUEN-DES-ALLEUX

Séance du conseil municipal du 14 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de présents : 13
Nombre d'absents : 2
Nombre de votants : 15

L'an deux mil vingt-six, **le quatorze avril à vingt heures,** le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence du Maire, Monsieur Jean-Louis QUILLIOT,

Présents	M. QUILLIOT Jean-Louis, Mme GOBÉ Laurence, Mme BRIAND Stéphanie, M. DOUAGLIN Émile, Mme BOURION Juliette, M. BATTAIS Régis, M. LEULIETTE Arnaud, M. HOCHARD Arnaud, Mme LE ROY Delphine, M. GESLIN Damien, Mme DELALANDE Sabrina, Mme GRATIEN Camille, Mme SENECHAL Marie,
Absents	M. RAIPIN-PARVEDY Philippe ayant donné pouvoir à Mme GOBÉ Laurence, M. PITOIS Ludovic ayant donné pouvoir à M. QUILLIOT Jean-Louis
Secrétaire	Mme SENECHAL Marie,
Convocation	07/04/2026

2026 04 034 Marché de travaux du Bar « Le St Ouen » – Avenant n°6 au lot n°05 « Cloisons – Doublages »

Monsieur le Maire rappelle la délibération du Conseil municipal en date du 7 octobre 2025, par laquelle il a été décidé :

- de relancer les travaux de réhabilitation de deux logements à l'étage et de transformation de l'ancien bar en espace jeunes, situés 21-23 rue du Général de Gaulle ;
- d'accepter, compte tenu du contexte exceptionnel, les projets d'avenants aux marchés de travaux présentés par le maître d'œuvre, dans l'attente de la présentation définitive des montants, pour les estimations suivantes :
  - 195 658 € HT pour les 12 lots de travaux ;
  - 15 850 € HT pour les aménagements ;
  - 22 317 € HT pour le lot 0 (démolition) ;
  - 4 076 € HT pour les sciages.

Monsieur le Maire présente l'avenant n°6 définitif relatif au lot n°05 « Cloisons – Doublages », attribué à l'entreprise HERISSON – SARL AGH, d'un montant de 50 435,59 € HT, portant le montant du marché de 75 336,40 € HT à 138 529,43 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, DÉCIDE :

- **D'approuver l'avenant n°6 au marché de travaux du lot n°05 « Cloisons – Doublages », conclu avec l'entreprise HERISSON – SARL AGH, pour un montant de 50 435,59 € HT.**
- **D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ledit avenant avec l'entreprise concernée,**
- **DE PRÉVOIR les crédits nécessaires sur le budget "Centre-bourg" n°15004, en section d'investissement, au compte 231 – opération 201801,**

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 035-213503048-20260415-D202604034-DE

- **DE CHARGER Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération et de la signature de toutes les pièces afférentes à ce marché.**

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A Saint-Ouen-des-Alleux,
Le 15/04/2026
Le Maire, Jean-Louis QUILLIOT



Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.